

Conseillers en exercice : 75 L'an deux mille vingt-six, le douze mai, à dix-neuf heures
Présents : 68 trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés : 2 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 5 Saint-Flour, après convocation légale en date du 29 avril
Votants : 73 2026, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELORT.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Corinne AMAT, M. André ANGELVY, M. Frédéric ASTRUC, MME Blandine RIGAL, MME Nicole BATIFOL, M. Christophe BAUMELLE, MME Sophie BENEZIT, MME Martine BERTRAND, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Michel BROUSSE, M. Joël BRUN, MME Carine CASALS, M. Cédric CHARDAYRE, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Elisa CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Bernard COUDY, M. Sébastien CUSSAC, MME Florence DELAS, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Guillaume DELPUECH, M. Pascal DEQUIN, MME Maud DOMERGUE, M. Matthieu DUDREUIL, M. Philippe ECHALIER, M. Olivier ERARD, M. Louis GALTIER, M. Christian GENDRE, M. Jean-Noël GILIBERT, M. Jérôme GRAS, MME Maryline GUDEFIN, MME Olivia GUEROULT, M. Hervé HUGON, MME Christine GIBRAT, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie LOUIS, MME Béatrice MALBO, MME Annick MALLET, M. Jean-Claude MARTIN, M. Stéphane CHASSANG, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. François ODOUL, M. Serge PASTOUREL, M. Jean-Luc PERRIN, M. Loïc POUDEROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Serge RAMADIER, M. Jean-Paul RESCHE, M. Alain RIEUTORT, MME Isabelle ROBERT-MISSONNIER, MME Léa ROCHETTE, MME Evelyne ROQUES, M. Yannick SALAT, M. Serge TALAMANDIER, M. Thierry TARDIEU, M. Patrick VERNHET, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Excusés :

M. Éric GOMESSE, M. Raymond SALVAN.

Pouvoirs :

M. Thierry AUDIN donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Emmanuel HEBRARD donne pouvoir à MME Marina BESSE
MME Florie PAROU donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
MME Marie PETITIMBERT donne pouvoir à MME Maryline GUDEFIN

Madame Elisa CHASSANG a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **13 MAI 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **13 MAI 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026 - RÉGIE DISTRIBUTION DE CHALEUR

RAPPORTEUR : Monsieur Christophe BAUMELLE

La régie de distribution de chaleur comprend les réseaux de chaleur du Crozatier, de Volzac, de Besserette et la chaufferie du centre aqualudique.

En dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général à 1 433 981.70 € sont estimées en hausse d'environ 1.29 % soit + 18 252 € par rapport aux prévisions budgétaires 2025. Cette évolution s'explique par :

- Une évolution à la baisse des dépenses de fioul (- 16 000 €) utilisé en 2025 à la suite du sinistre intervenu fin décembre sur la chaudière du Crozatier, empêchant son fonctionnement au bois ;
- En contrepartie une évolution des coûts de fournitures de bois.
- Une hausse des coûts de maintenance de 1.46 % ;
- Des dépenses prévues d'entretien/réparation de 125 500 € (- 16 000 € par rapport à 2025) ;
- L'évolution d'une dépense prévisionnelle pour gros renouvellement/entretien de 315 800 € à 365 357 €.

Les charges de personnel, correspondant aux versements de salaire, restent stables à 18 800 €.

Les charges financières pour 79 700 €, et la dotation aux amortissements pour 393 578 € s'ajoutent à ces dépenses.

En recettes de fonctionnement, les produits des services (ventes de chaleur) sont estimés à un montant de 1 206 000 €, en hausse de 25 000 €.

A ces recettes, s'ajoutent l'excédent de fonctionnement de 494 727.70 € (515 804,31 € en 2025) et l'amortissement des subventions pour 227 158 €.

En dépenses d'investissement sont prévus :

- Au Crozatier le remplacement des cheminées détériorées par le vent en 2024 ainsi que la mise en place d'un système de filtrations. Cette opération est évaluée à un montant de 400 000 € H.T. Il est proposé pour cette opération d'équipement, la création d'une autorisation de programme / crédits de paiement pour étaler les crédits sur les exercices 2026 et 2027. Les crédits de paiement 2026 sont proposés à hauteur de 50 000 € ;
- A Volzac, le remplacement des compteurs pour un montant de 20 000 € H.T. ;
- A Besserette, une étude pour l'extension du réseau de chaleur à deux nouveaux utilisateurs potentiels pour 10 000 €.

Sont inscrites également une dépense pour des travaux de grosses réparations à hauteur de 130 429.51 €, les dépenses liées au remboursement du capital d'emprunt de 160 700 € et l'amortissement des subventions.

En recettes d'investissement, sont inscrits le résultat reporté de 239 854.43 €, et les amortissements des biens.

Aussi, le projet de budget primitif 2026 est équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section d'exploitation : 1 943 138.70 € (1 923 962,31 € en 2025)
- Section d'investissement : 633 432.43 € (671 057,28 € en 2025)

Etant précisé que des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite maximale de 7,5 % du montant réel de chacune des sections pourront être réalisés ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

ADOpte le Budget Primitif 2026 RÉGIE DISTRIBUTION DE CHALEUR tel qu'il figure en annexe de la délibération ;

Accès de copie en pdf
013-203060000-20260512-BF-118-BF
Date de télétransmission : 13/05/2026
Date de réception préfecture : 13/05/2026

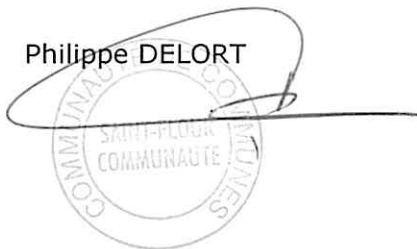
✚ **AUTORISE Monsieur le Président à réaliser des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux charges de personnel, dans la limite maximale de 7,5 % du montant réel de chacune des sections.**

POUR : 73 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

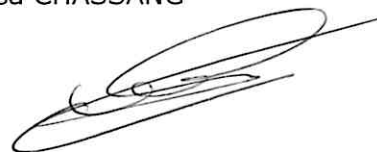
Le Président,

Philippe DELORT



La secrétaire de séance,

Elisa CHASSANG



➤ **Budget annexe Régie distribution de chaleur**

- 4 réseaux de chaleur :
- Crozatier : 13 entreprises - 20 maisons (2 débranchées en 2024)
 - Centre aqualudique
 - Volzac : 3 établissements
 - Besserette : 15 bâtiments raccordés, 1 restant à raccorder

❖ Dépenses de fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	1 343 976,85 €	900 037,71 €	1 415 729,31 €	927 542,14 €	1 433 981,70 €
012	Charges de personnel	18 800,00 €	18 425,56 €	18 800,00 €	18 037,93 €	18 800,00 €
65	Charges de gestion courante	20,00 €		8,00 €	0,00 €	2 009,00 €
66	Charges financières	59 300,00 €	57 362,45 €	78 400,00 €	70 666,06 €	79 700,00 €
67	Charges exceptionnelles			15 250,00 €	15 220,92 €	15 070,00 €
68	Dotations aux amortissements	390 917,00 €	390 679,22 €	393 577,00 €	391 075,22 €	393 578,00 €
023	Virement à la section d'invest.	2 370,00 €		2 198,00 €		0,00 €
	TOTAL DEPENSES	1 815 383,85 €	1 366 504,94 €	1 923 962,31 €	1 422 542,27 €	1 943 138,70 €

❖ Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
002	Excédent de fonct. reporté	415 013,85 €	415 013,85 €	515 804,31 €	515 804,31 €	494 727,70 €
70	Produits des services	1 175 000,00 €	1 194 028,88 €	1 181 000,00 €	1 175 940,02 €	1 206 000,00 €
75	Autres produits de gestion		0,65 €		2,61 €	
77	Produits exceptionnels		48 049,82 €		306,98 €	15 253,00 €
042	Amort. des subventions	225 370,00 €	225 216,05 €	227 158,00 €	225 216,05 €	227 158,00 €
	TOTAL RECETTES	1 815 383,85 €	1 882 309,25 €	1 923 962,31 €	1 917 269,97 €	1 943 138,70 €
	RECAPITULATIF DE FONCTIONNEMENT		515 804,31 €		494 727,70 €	1 943 138,70 €

Charges à caractère général prévues en hausse de 1,29% (+ 18 000 €) par rapport aux prévisions budgétaires 2025 avec :

- Une diminution des postes d'énergie notamment du fioul qui avait été utilisé en 2025 du fait de la détérioration d'une cheminée au Crozatier obligeant à faire appel à l'énergie de secours (-72 000 €).
- des dépenses d'entretien provisionnellement en baisse (- 16 000 €/-13,17 %).
- un poste budgétaire disponible pour grosses réparations / travaux en hausse de 33,41 % qui est de 421 411,70 € contre 315 879,31 € en 2025.

Charges de personnel, correspondant aux valorisations des agents travaillant sur le service, stables.

Charges exceptionnelles : crédits nécessaires pour régularisation d'imputation comptables de titres de 2025 compensées par une recette exceptionnelle constatée

Une légère hausse des recettes (+ 25 000 €) est prévue par rapport aux prévisions budgétaires 2025.

❖ Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2024	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits	CFU 2025	RAR 2025	BP 2026
001	Solde d'exécution reporté							
13	Amort. des subventions	225 370,00 €	225 216,05 €		227 158,00 €	225 216,05 €		227 158,00 €
16	Emprunt	159 000,00 €	158 765,88 €		159 700,00 €	159 626,45 €		160 700,00 €
041	Opérations patrimoniales							
Op.101	Réseau Crozatier	63 700,00 €	1 187,50 €	5 400,00 €	170 000,00 €	41 631,49 €	15 314,92 €	59 300,00 €
Op.102	Réseau Centre aqualudique		1 187,50 €					
Op.103	Réseau Volzac		1 187,50 €					20 000,00 €
Op.105	Réseau Besserette		5 149,90 €	9 150,00 €		0,00 €	9 150,00 €	10 000,00 €
Op.106	Réseau Chaudes-Aigues	35 000,00 €	11 300,00 €		1 500,00 €	0,00 €	1 380,00 €	
23	Travaux grosses réparations	149 001,99 €			98 149,28 €			130 429,51 €
	TOTAL DEPENSES	632 071,99 €	403 994,33 €	14 550,00 €	656 507,28 €	426 473,99 €	25 844,92 €	607 587,51 €
	TOTAL DEPENSES + RAR							633 432,43 €

inscrits :

23 pour la chaufferie du Crozatier, des crédits d'étude à hauteur de 40 000 € pour réfléchir de façon globale au remplacement des cheminées détériorées par le vent en 2024, couplé à l'opération de mise en place de filtres d'ici 2029, ainsi que des crédits d'équipement pour 9 000 €;

des dépenses pour procéder à des changements de compteur au réseau de chaleur de Volzac.

❖ Recettes d'investissement

Chap.	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025	BP 2026
001	Résultat reporté	264 307,39 €	264 307,39 €	260 032,28 €	260 032,28 €		239 854,43 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 370,00 €		2 198,00 €			
041	Opérations patrimoniales						
13	Subventions		9 040,00 €				
28	Dotation aux amortissements	390 917,00 €	390 679,22 €	393 577,00 €	391 075,22 €		393 578,00 €
21	Indemnités débrachements 2 lots			15 250,00 €	15 220,92 €		
	TOTAL RECETTES	657 594,39 €	664 026,61 €	671 057,28 €	666 328,42 €		633 432,43 €
	RESULTAT CA / EQUILIBRE BP		245 482,28 €		214 009,51 €		633 432,43 €

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260512-DELIB2026-118-BF
Date de télétransmission : 13/05/2026
Date de réception préfecture : 13/05/2026

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président,



Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 73

VOTE : Pour : 73

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 12 mai 2026

Date de convocation : 29 avril 2026

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHARRIAUD Céline	
AMAT Corinne		CHASSANG Pierre ou PORTAL Claude	
ANGELVY André ou BIRON Jean		CHASSANG Elisa ou LAURENT Robert	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
AUDIN Thierry		CHEVALIER Gilbert ou PONS Marie	
BARRIOL Jacky ou RIGAL Blandine		COUDY Bernard ou SALSON Christine	
BATIFOL Nicole		CUSSAC Sébastien ou BONIFACIE Thierry	
BAUMELLE Christophe		DELAS Florence ou VIGOUROUX Jean-Marie	
BEAUREGARD Pierrette ou GROUSSET Loïck		DELCROS Frédéric	
BENEZIT Sophie ou BICAL Christian		DELPUECH Guillaume ou LOUBIERE Daniel	
BERTRAND Martine		DEQUIN Pascal	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DOMERGUE Maud	
BIGOT Gilles Ou BAGUET Hervé		DUDREUIL Matthieu	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		ECHALIER Philippe ou LAGET Anne-Marie	
BROUSSE Michel		ERARD Olivier ou AMEILHAUD Christian	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GALTIER Louis	
CASALS Carine		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
CHARDAYRE Cédric ou BRUNEL Josiane		GILIBERT Jean-Noël ou CARRIERE Lucie	

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GOMESSE Éric ou MAURANNE Nelly		PASTOUREL Serge ou AMARGER Agnès	
GRAS Jérôme		PERRIN Jean-Luc	
GUDEFIN Maryline		PETITIMBERT Marie	
GUEROULT Olivia ou SAMUEL Gabriel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
HEBRARD Emmanuel ou HUGON Jean-Marie		POUDEVIGNE Pascal ou VERNY Marie-Louise	
HUGON Hervé		PRIVAT Jean-Claude	
JOURQUIN Axel ou GIBRAT Christine		RAMADIER Serge ou LOUBEYRE Julien	
LAROUSSINIE Jonathan		RESCHE Jean-Paul ou FREGEAC Caroline	
LOUIS Marie ou MAURANNE Michaël		RIEUTORT Alain	
MALBO Béatrice ou GRIFFOUL Monique		ROBERT-MISSONNIER Isabelle ou FAGHEON Romain	
MALLET Annick		ROCHETTE Léa	
MARTIN Jean-Claude ou ANDRE Karine		ROQUES Evelyne ou PORTAL Jean-Paul	
MICHAUD Sébastien ou CHASSANG Stéphane		SALAT Yannick ou GINHAC Daniel	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		SALVAN Raymond ou SAINRAU Magali	
MONLOUBOU Jean-Jacques		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NAVECH Louis ou SEGUIN Reine		TARDIEU Thierry	
NIOCEL-JULHES Emmanuelle		VERNHET Patrick ou VERRIERE Damien	
ODOUL François ou DELPY Gérard		VIDAL Christophe ou LAFON Dominique	
PAROU Florie		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le **13 MAI 2026**
À Saint-Flour, le 12 mai 2026

; et de la publication le **'13 MAI 2026**

Le Président,
Philippe DELORT



Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260512-DELIB2026-118-BF
Date de télétransmission : 13/05/2026
Date de réception préfecture : 13/05/2026